

# Editorial

Autor(en): **Chaponnière, Corinne**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **69 (1981)**

Heft [1]

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-284234>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## EDITORIAL

« Je dirai des choses banales, celles que l'on oublie parfois ». C'est par ces mots que débutait l'exposé de Jeanne Hersch au Forum de l'Alliance de sociétés féminines suisses : des choses banales qu'on n'oubliera pas.

Féministes et anti-féministes (et d'autres encore) se sont achoppés longtemps sur l'opposition entre nature et culture, l'inné et l'acquis, ou encore l'immuable et le transformable, le donné et le reçu. De guerre lasse on a fini par déclarer cette question inutile parce que sans réponse pour bon nombre de traits qui caractérisent l'être humain, qu'il soit homme ou femme.

Et voilà Jeanne Hersch qui, tenant parole, réaborde l'autre jour devant 300 personnes, cette « banalité » : « La condition féminine est une des deux modalités de la condition humaine, et cette condition humaine est faite (d'une part) de nature et (d'autre part) d'histoire ; de la tradition et de la société. » Si convaincue que j'étais de reconnaître là la vieille opposition nature/culture, j'écris consciencieusement sur mon carnet de notes un « d'une part, d'autre part »... qui en fait n'y étaient pas, pas plus que le point piqué au bout de ma phrase, puisque j'entends Jeanne Hersch poursuivre comme si de rien n'était : « ... et enfin il y a la liberté personnelle. »

J'aurais dû m'en douter. Parmi tout ce que j'ai oublié de mes anciens cours de philo à l'école, j'ai le vague souvenir que chez les sages, les choses vont plus volontiers par trois que par deux. Le fait est que ce troisième volet inopinément ouvert par notre philosophe m'a causé la plus vive... et la meilleure des surprises : à l'écart du dualisme, comme on respire mieux !

Voilà donc trois choses qui font de nous des êtres humains, trois choses que Jeanne Hersch veut bien — un instant — considérer séparément : que les femmes mettent au monde des enfants, cela s'appelle une donnée de nature que l'on ne délogera pas de sitôt de cette catégorie. C'est au moins clair pour ce poste-là, mais ça se complique déjà au suivant : « L'histoire nous a légué certains modèles de répartition des rôles dont quelques-uns nous viennent de dispositions... naturelles. » Et patatras !, on redescend d'un étage, voilà que se brouillent le premier et le second, qu'on se retrouve dans l'escalier, assis sur les marches. Et

c'est sur cela même que Jeanne Hersch insistera, après avoir délimité les trois niveaux possibles : « On ne peut toutefois en considérer aucun à l'exclusion de l'autre, car ces niveaux s'interpénètrent, ils **n'existent pas** isolément les uns des autres. » Ainsi est-il aussi absurde de n'invoquer que le modèle biologique, ou que le modèle traditionnel ou historique, pour expliquer ou justifier les conditions humaines. Nature et tradition, histoire et liberté travaillent ensemble pour former une **somme** : c'est l'identité.

Cela signifie que la liberté, contrairement à ce que son nom laisserait supposer, est prise comme les autres dans une somme de choses qui la contraignent et, ajoute-t-elle, « lui donnent sa substance. » Jeanne Hersch la définit même, cette liberté, et ceci le plus simplement du monde : « Etre libre c'est un droit à conquérir tous ensemble. C'est apprendre à devenir des êtres capables, des êtres qui discernent entre ce qui est caduque et ce qui vaut encore. »

Voici donc (en partie) les « choses banales » qu'elle nous avait annoncées. Mais si elle avait été moins modeste, elle aurait pu annoncer : « des choses simples qu'on ne pense pas toujours à dire... préférant dire qu'on y a déjà pensé. » Mais avait-on vraiment déjà pensé aussi clairement, à ces choses et à leurs conséquences ? Que nature et culture s'interpénètrent constamment, soit ; c'est une chose simple. Mais cela veut dire aussi que la nature, ou l'histoire, ou la société n'ont aucun poids si on se réfère à une seule d'entre elles comme unique autorité de ce que nous devons être. Si la nature a incité les femmes à se tenir d'abord près du feu, au foyer, l'histoire les en a délogées, et cela compte désormais AUTANT, dans notre identité, que n'importe quelle donnée de nature. De même, parmi les tâches qui nous incombent de par la tradition, c'est notre liberté que de vouloir juger celles qui se justifient encore de celles qui ne « valent » plus. Nature, histoire et liberté sont présentes les trois, et les trois en même temps, dans ce qu'aujourd'hui nous sommes : aucune ne vaut plus que l'autre. Merci, Jeanne Hersch, de nous l'avoir (modestement) « rappelé ».

Corinne Chaponnière

## femmes

SUISSES

Mensuel féministe  
indépendant

Soutenu par l'Alliance de Sociétés féminines suisses et par l'Association suisse pour les Droits de la Femme

Adresse du journal : BP 194, 1227 Carouge, GENÈVE

Rédactrice responsable :

Corinne Chaponnière

Equipe de rédaction : Jacqueline Berenstein-Wavre, Perle Bugnion-Secretan, Martine Grandjean, Bernadette von der Weid

Présidente du Comité du journal : Simone Chapuis

Rédaction et services de presse :

Corinne Chaponnière, tél. (022) 20 86 45

Administration et abonnements :

Edwige Tendon, tél. (022) 42 03 15, CCP 12-11 791

Publicité : Publi-Annonces SA, 22, rue du Mail, 1205 Genève, tél. (022) 28 05 77/78

Abonnements : 1 an : Suisse Fr. 30.— ; Etranger Fr. 35.— ; renouvelés d'office, sauf dénonciations préalables

Impression : Etablissements Ed. Cherix et Filanosa SA, Nyon.

## Sommaire

Pages

Editorial . . . . .	3
ASF . . . . .	5
Le divorce : faits et méfaits . . . . .	7
Santé : le dispensaire de Genève . . . . .	9
Dossier : les voyantes, pourquoi ? . . . . .	10-11
International . . . . .	13
Cantons . . . . .	15-18
Travail : Etudes féminines . . . . .	19
Ecrivain : Lucette Junod . . . . .	20